

DÉPARTEMENT DU TARN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE TERSSAC N°01-2025

Nombre de Conseillers	L'an deux mille vingt cinq et le vingt-sept janvier, les membres du Conseil Municipal de la commune de Terssac se sont réunis dans la salle du Conseil, sur convocation qui leur a été adressée conformément aux articles L.121-10 et L.122-5 du Code des Communes et sous la présidence de M. Yves CHAPRON, Maire.
en exercice : 15 présents : 13 votants : 15 <u>Date convocation</u> 22/01/2025 <u>Date d'affichage</u> 22/01/2025	<u>ÉTAIENT PRÉSENTS ou REPRÉSENTES:</u> Yves CHAPRON, Nathalie LACASSAGNE, Bernard CALMETTES, Claudine MONTELS, Pierre SOULIE, Pascale SAUREL (pouvoir à Yves CHAPRON), Jean-Claude ARNAUD, Sébastien MARTINEZ, Jacqueline COURNEDE, Joël MANAS, Anne-Marie ROQUES (pouvoir à Claudine MONTELS), Philippe CHABBAL, Marie-Hélène FRANCOIS, Pierre ALBINET, Lina POUGET
Secrétaire de séance : Jacqueline COURNEDE	

OBJET : Approbation du Procès Verbal de la séance du 2 décembre 2024

Le Procès Verbal de la séance du Conseil Municipal du 2 décembre 2024 a été dressé et communiqué avec la convocation du Conseil Municipal du 27 janvier 2025.

Il vous est demandé d'approuver ledit Procès Verbal.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le Procès Verbal de la séance du Conseil Municipal du 2 décembre 2024.

Le Secrétaire,



Jacqueline COURNEDE



Le Maire,



Yves CHAPRON